L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien .... $12 } payable d'avance.
Do Trois fois par semaine .... $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

REVUE DE LA SEMAINE.

La semaine a été remarquablement stérile en évènemens politiques. Les nouvelles du Mexique que beaucoup de personnes croyaient hazardées se sont confirmées de tout point. Bustamente vaincu, cède la Présidence à Santa Anna vainqueur. C'est donc, on ne peut guère en douter, une révolution militaire dont le peuple ne profitera point, suivant toute probabilité. En attendant Campêche et Tabasco s'affermissent dans leur indépendance en se donnant de bonnes constitutions bien démocratiques, mais ce qui vaut mieux encore et ce qui assure bien autrement leur avenir, c'est que la population de ces deux Etats est laborieuse et économe, car pour les peuples comme pour les individus les seuls vrais moyens de bonheur et de prospérité sont l'économie et le travail.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps des projets de l'Angleterre sur l'île de Cuba; on a même été jusqu'à dire que la cession avait été consentie par l'Espagne moyennant une indemnité de deux millions de livres sterling. Quant à la cession, nous persistons à la croire impossible parce qu'en supposant que le gouvernement Espagnol y fut disposé, il ne l'oserait pas; et que d'ailleurs jamais les Chambres Espagnoles n'y consentiraient, encore moins les populations Cubanes. Mais il n'est pas possible de douter des intentions de l'Angleterre à cet égard. Cette puissance convoite Cuba; seulement comme elle n'ignore pas les résistances de toute nature qu'éprouverait une cession, elle cherche à la perdre au moyen de l'abolitionisme. Ne pouvant pas l'avoir elle-même, elle fera tous ses efforts pour qu'elle ne profite pas à d'autres. Des informations sur l'exactitude desquelles il ne saurait y avoir le moindre doute nous apprennent que l'Angleterre a exigé du gouvernement Espagnol que tous les esclaves de ses colonies, importés depuis le traité de 1820 prohibant la traite, fussent émancipés.

Les choses ont même été poussées si loin qu'on a cru devoir en informer officiellement les autorités coloniales. Nous ignorons seulement si l'Espagne a définitivement accédé à ces exigences de l'Angleterre ou si l'affaire est encore pendante. Ce qu'il y a de certain c'est que le gouvernement espagnol va recevoir de ses colonies les plus énergiques protestations. Quant au résultat de ces protestations et à la tournure que va prendre définitivement cette négociation nul ne le saurait prévoir parce que si les Chambres espagnoles sont jalouses de l'indépendance nationale, Espartero et Arguelles dont la puissance est immense sont plus encore dévoués à l'Angleterre.

Les retours du Mississipi ne sont pas encore assez complets pour qu'on puisse juger du résultat et les retours de New York et du Massachussetts nous manquent tout à fait. En attendant on ne peut faire autre chose que conjecturer et espérer. (1)

On a pu craindre que la violence de l'esprit de parti ne finit par détruire tout sentiment de justice et de légalité dans les masses. La conduite du Congrès à l'avant dernière session relativement à la délégation du New-Jersey; la loi passée par la législature de l'Alabama pour substituer le système de ticket général au système d'élection par district; la conduite du parti vanocrate dans le Sénat du Tennessee et, pendant quelques jours, dans celui du New Jersey, enfin la recommandation du gouverneur de l'Alabama à la législature de persister dans une opinion condamnée par le peuple; pouvaient en effet justifier ces craintes. Mais d'un autre côté nous avons vu aussi que le peuple de l'Alabama a repoussé un système préconisé par ses meneurs; et nous venons de voir tout récemment que trois sénateurs vanocrates du New Jersey ont noblement sacrifié l'impulsion égoiste de l'esprit de parti sur l'autel de la justice et du devoir. Il ne faut donc point désespérer de l'avenir. Le peuple avec son bon sens habituel doit comprendre à la longue, qu'il y a des principes de justice, d'équité et d'honneur destinés à dominer également tous les partis, toutes les factions, toutes les intrigues.

Le Théâtre d'Orléans a rouvert ses portes. Les artistes ont été accueillis comme d'anciennes connaissances qu'on est bien aise de revoir après quelques mois d'absence sans se préoccuper autrement de leur mérite ni de leur jeu, qui a été, pour le dire en passant, plus que négligé pendant les premières représentations. Dimanche la "Jolie fille du Faubourg" et "les Trois Epiciers", mardi, Pierre le Rouge et la Mansarde du Crime, et jeudi, "Joseph et le Cabaret de Lustucru" ont attiré trop peu de monde, *Joseph* surtout, cette belle création de Mehul, méritait une meilleure chambrée et surtout plus de dames: d'autant qu'il n'a pas été trop mal rendu. Mais le public veut des opéras et des opéras d'une date moins récente: aussi est-il probable qu'on n'aura que fort peu de monde tant que le goût du public ne sera pas satisfait à ce sujet.

Nourrit nous est revenu avec une voix plus fraiche, plus reposée, et Bernardet parait chanter plus naturellement et mieux. Quant à Mme Darmand elle est toujours la même. Demain on nous donne le Chalet et une comédie nouvelle.

Quoique la saison s'avance, la fièvre jaune n'a point encore complètement disparu. Il y a eu pendant les six premiers jours de cette semaine, cinquante trois inhumations, dont douze occasionnées par la fièvre jaune. Pendant les six premiers jours de la semaine dernière il y en avait eu quarante huit dont dix de fièvre jaune.

(1) Les élections du Mississippi tourneront probablement en faveur des vanocrates, d'après les nouvelles qui nous sont parvenues hier dans la soirée.

La Louisiane.—Nous avons le regret d'annoncer la disparition de ce journal auquel nous souhaitions bien sincèrement de meilleures destinées, car il était rédigé par des jeunes gens de cœur qui s'étaient proposé une généreuse mission et pour lesquels nous avions une vive sympathie sans partager peut-être toutes leurs idées. Il est triste qu'ils n'aient pas trouvé plus d'appui dans la population à laquelle ils s'adressaient.

La Lorgnette.—Voici encore un nouveau journal, mais celui-ci s'annonce avec les allures les plus vives et les plus franches qui se puissent voir; il veut être véritablement un petit journal; il n'a pas la moindre envie, je vous assure, de s'occuper de choses sérieuses, mais il vous donnera avec profusion, avec détail toutes les nouvelles du monde élégant. La littérature, les arts de toute espèce, la musique surtout, toutes les distractions qui remplissent les loisirs d'une population intelligente, seront de son domaine, mais avant tout il sera un journal de théâtre.

"La *Lorgnette*, dit le Prospectus que nous avons sous les yeux, est le titre de la feuille, c'est à travers ses verres que nous analyserons tout ce que nous verrons, mais nous n'aurons pas l'indiscrétion de dire les petites imperfections que parfois son effet microscopique nous aura dévoilées; et même si elle venait à être trop clairvoyante, nous promettons de retourner la curieuse et de n'y regarder que par le gros bout."

"Comme l'*Entr'acte* de Paris, la *Lorgnette* donnera des analyses des pièces nouvelles: les rendu-comptes seront toujours suivis de petites causeries, tant sur les soirées et sur les jolis bals de la salle St. Louis, que sur les concerts que l'on nous donnera cet hiver, et quelquefois un feuilleton bien court, bien modeste et qui ne demandera de temps pour être lu que juste la durée de l'entr'acte, viendra se placer dans nos colonnes. A la troisième page on trouvera l'annonce du spectacle du jour, avec la distribution des pièces."

Nous ne savons si c'est une erreur de notre part, mais il nous semble qu'une pareille feuille a bien des conditions pour réussir, et le nom du rédacteur, Mr. L. Placide Canonge, sera, nous n'en doutons pas, une puissante recommandation aux yeux du public qui a su déjà apprécier la portée d'esprit et le talent de ce jeune écrivain.

COUR CRIMINELLE.

Séance du 12 novembre.

A l'ouverture de cette séance M. F. B. Faurès a déclaré qu'il ne devait pas être juré, alléguant pour prétexte qu'il ne payait pas de taxes depuis 1840. Après avoir prêté serment sur la Bible entre les mains de S. H. le juge Canonge, M. F. B. Faurès a été exempté du jury.

La première cause appelée est celle de Bluford Philips *alias* Philips, accusé d'avoir volé à Mr. B. Levi un mouchoir de poche évalué une piastre. Trouvé coupable par le jury.

Vint ensuite celle de Michael Kirwin, accusé d'avoir volé un baril de lard. Ce malheureux est père d'une nombreuse famille qui n'avait rien à manger depuis longtemps. A cinq heures du soir le jury était encore dans la chambre des délibérations.

INTERIEUR.

Cour Criminelle siégeant à St. Martinville.

Jeffrey, accusé de complicité dans le meurtre commis sur la personne de Thomas Taws, a été déclaré non coupable par le jury.

L'affaire d'un nommé Michel Tree, accusé d'avoir tué Maxwell dans une rencontre, a été renvoyée à une autre session, le jury n'ayant pu s'accorder. L'accusé a été admis à fournir cautionnement pour $4000.

On lit dans le *Créole* de St. Martinville du 6:

"*Sucre*—Dans nos contrées, la récolte du sucre ne sera pas, cette année aussi avantageuse qu'on a pu le penser d'abord.—Un habitant de Ste. Marie nous a assuré, ces jours derniers, que la récolte de 130 acres de cannes n'avait donné que trente boucauts de sucre.

"Quant au coton, nous pensons que la récolte en sera assez belle cette année, quoique pourtant la gelée blanche que nous avons eue il y a quelques jours, nous fasse pressentir quelque dommage pour les jeunes *grabots* qui restent encore à mûrir."

La canne à sucre a beaucoup souffert du froid à Terrebonne et Lafourche. On estime à 20,000 boucauts la diminution qui en résultera dans la récolte de l'Etat.

L'ETAT CONTRE FARMER.

"Farmer, accusé du meurtre de Thomas Taws, a été déclaré coupable hier soir par le jury. C'est aujourd'hui que le juge doit prononcer la peine. Il a été jugé par un jury forcé, parce qu'il a recusé les individus dont on avait voulu composer le premier jury, comme ayant une opinion arrêtée sur la question de sa culpabilité." (*Gazette des Attakapas.*)

On lit dans la *Gazette des Attakapas*, du 6:

"*Exécutions des Meurtriers du Capitaine Dehart.* —Quatre des nègres accusés du meurtre de leur maître, Capt. Dehart, ont été jugés à Franklin, le 26 octobre et condamnés à mort. Samedi dernier, vers 10 heures, les coupables furent amenés sur le lieu préparé pour leur exécution. Une foule de monde entourait la potence. Dès que les nègres furent aux pieds de l'échafaud, ils tombèrent tous à genoux; Bill commença une prière et les autres unirent leurs voix à la sienne pour dire cette prière.

"Carlos, le premier, monta l'escalier de l'échafaud; les autres le suivirent, et, tout en montant, Bill entonna un hymne religieux, et dit à plusieurs reprises adieu à la foule. Ils serrèrent tous la main à Mr. M. et ils lui dirent adieu. Quelques secondes après l'exécuteur avait accompli son devoir et les quatre criminels, devenus d'immobiles cadavres, révélaient d'une manière terrible, le sort qui est réservé aux esclaves pervers qui se livrent à des actes coupables."

FLORIDES.

[Extrait de la correspondance du *Savannah Republican*, 2 novembre.]

Nous avons reçu des lettres de nos amis des Florides par le steamer des E. U. Gen. Taylor, capitaine Peck. Nous y avons remarqué avec le plus grand plaisir que nous avions espérance d'en terminer bientôt avec cette guerre. L'armée des Everglades est maintenant en déroute, leur chef est le Prophète. Nos braves camarades recevront cette nouvelle avec joie. Nous sommes affligés d'avoir à ajouter à ces bonnes nouvelles un évènement qui jetera la désolation parmi vous, la mort à St. Augustine du Dr. Weightman de l'armée des Etats-Unis, survenue le 30 du mois dernier. 3 Novembre.

Messieurs—Nous avons de bonnes nouvelles à vous annoncer de l'Ouest de la Péninsule. Le chef des Talahassees est arrivé à Tampa avec 28 des siens. Le même soir [29 oct.] la goëlette des Etats Unis Fiert de Caloosahatchie, avait à son bord un chef du Sud avec 23 hommes. Le bruit court que Sam Jones s'est querellé avec les chefs de Everglades et que ces derniers ont laissé Sam avec 27 guerriers seulement. Le 19 il y a eu un fort coup de vent à Punta Rosa, qui a causé de grands ravages. Les officiers et les soldats n'ont pu parvenir à se sauver qu'avec de grandes difficultés. Le steamer Isis de Savannah a été jeté au milieu de camp, il n'a éprouvé aucune avarie, et pourra être remis à flot.

ELECTIONS.

New-York.—Quatre mille nous ont été ajoutés sur le registre la veille de l'élection. On ne connait encore aucun résultat, les journaux whigs de cette ville nous donnent de l'espérance. Pour nous, nous ne comptons que fort peu sur un succès.

La Constitution.—La frégate des Etats-Unis *Constitution* est arrivée à Hampton Roads après une expédition de près de deux ans: elle était partie au mois de janvier 1839 et elle a visité, depuis, différens ports du Golfe du Mexique, des Indes Occidentales, du Brésil et de l'Océan pacifique. Elle est restée en mer pendant environ 400 jours et elle a fait plus de 50,000 milles. Au moment où elle a quitté le Pérou, la situation politique du pays était assez calme: la révolution tentée par le colonel Vivanco avait été réprimée par Gamarra et son parti, mais l'opposition prenait chaque jour de nouvelles forces. Pendant qu'elle était en Bolivie, une révolution a remis le général Santa Cruz à la tête de cette république. Le voyage de la *Constitution* a donc été fort intéressant. Ce navire est commandé par le capitaine Daniel Turner.

New-York—Le procès de Mitchell, le faussaire, a dû commencer à la Cour de Sessions, le vendredi, 5 courant.

Navires a Vapeur.—Les navires à vapeur de la ligne Cunard, au 17 juillet dernier, avaient accompli 19 voyages qui donnaient un terme moyen de 14 jours et 10 heures pour chaque voyage. La plus longue traversée a été celle de l'*Acadia* au mois de mars et d'avril dernier; elle a duré 18 jours et 12 heures. La plus courte celle du *Columbia* en juin n'a été que de 12 jours et 2 heures. Deux traversées ont été faites en 12 jours et 12 heures et quatre en 13 et 12 heures. Ce tems est calculé du départ de Liverpool à Boston, sans en deduire la station à Halifax.

Il y a eu à New-Haven une querelle assez sérieuse entre les écoles et les pompiers, par suite de laquelle une pompe a été détruite.

EXTERIEUR.

En parlant des intrigues des Anglais sur l'île de Cuba, le "Courrier des Etats-Unis" dit, d'après une correspondance de la Havane du 16 octobre:

"Chaque jour, les mains britanniques répandent les semences de révolte dans la classe noire. Une lettre du 16 octobre, qui nous parvient par la voie de Charleston, mentionne une mutinerie sanglante éclatée au centre même de la Havane, et que la clameur publique, avec sa seconde vue, attribue aux sourdes menées du consul anglais Thornbull, connu par son fanatisme abolitioniste. "Samedi, nous écrit-on, des nègres que M. Aldama avait fait venir de ses habitations à la Havane, pour travailler à une maison grandiose qu'il fait construire sur la place d'armes ou Champ-de-Mars, se sont mutinés en criant: "mort aux blancs!" Et ils ont commis cinq meurtres. La troupe, immédiatement appelée, n'a réduit les révoltés qu'en en tuant sept ou huit. Le reste a été arrêté pour être jugé. On entendait dans la foule des malédictions contre les Anglais, et des voix disaient: "Que n'avons-nous des preuves contre ce Thornbull, pour pouvoir le pendre!"

Bermudes.—Nous recevons par les journaux de New York des nouvelles des Bermudes qui vont jusqu'au 23 octobre. Un ouragan épouvantable a ravagé le 21 de ce mois, la principale île de cet archipel: des toits de maisons ont été enlevés, des arbres ont été déracinés et presque toutes les plantations ont considérablement souffert. Les vaisseaux qui se trouvaient dans le port n'ont éprouvé aucune avarie; seulement le *Charles Heseltine* de New York a perdu un certain nombre de bestiaux embarqués sur son pont.

Jamaique.—La goëlette *Cora*, de Kingston, nous a apporté des nouvelles de la Jamaique du 20 du mois dernier. La législature coloniale était en session, mais n'avait encore rien fait d'important.

Amerique Centrale.—Les journaux de Kingston fournissent quelques faits qui ont eu lieu dans l'Amérique Centrale. Sur la cote des Mo-quitos, un détachement d'Anglais et d'habitans de Bluefield a été fait prisonnier dans une ville frontière de l'Amérique Centrale et transporté dans l'intérieur. Ce détachement était parti de Bluefield le 23 août afin d'aller explorer le pays pour voir à y établir une route commerciale qui les mit en communication avec l'Amérique Espagnole.

Le colonel McDonald, représentant de l'Angleterre à Balize, a proclamé la liberté des esclaves de San Juan de Nicaragua; et cet incident, joint à l'arrestation du commandant Manuel Quingano, a causé une grande sensation et a amené l'arrestation que nous nous avons mentionnée plus haut. Les journaux de Kingston blâment sévèrement la conduite du colonel McDonald.

VARIÉTÉS.

UN CORSAIRE SOUS LA TERREUR.

[Voir l'Abeille des 9, 10 11, et 12.]

Depuis cette matinée où nous l'avons vu aller bastide du capitaine Charabot, en compagnie de Scipion et de Regulus Vincent, Agricola s'était jeté sans réserve dans la tourmente révolutionnaire. Doué d'une de ces organisations impétueuses qui préfèrent toujours les partis extrêmes, il avait voulu ce jour-là se faire simple matelot pour gagner l'estime du père de Décia. Sa jalousie le fit renoncer subitement à ce projet, et rechercher dès lors dans la faveur populaire les moyens de conquérir par la peur, à défaut de l'amour, la main de la jeune fille, ou de se venger d'elle et de son rival, si vraiment il en avait un. Entreprenant, exalté, grossièrement éloquent, intrépide, il ne tarda pas à se faire de nombreux partisans. Comme Scipion l'avait craint, il parvint à conquérir une prépondérance marquée dans les clubs. Le commissaire qui n'avait quelque énergie morale que les jours d'émeute, sur la place publique, fut éclipsé par lui au tribunal et à la commune. Agricola plus jeune, plus fougueux, plus hardi, le dépassait, le dominait; et c'était lui qui de fait, sinon de droit, était le véritable chef de la section des Piques.

A l'attitude de ces deux hommes, Vincent n'eut pas de peine à voir que les rôles avaient changé pendant ses quatre mois d'absence. Un sourire sardonique plissa ses lèvres, et il regarda Scipion d'un air méprisant.

Agricola de son côté reconnut Régulus et parut hésiter avant de s'expliquer devant lui. Cependant, soit qu'il dédaignât de prendre aucune précaution, soit qu'il pressentit qu'il parlait devant un ennemi de Décia, soit enfin qu'emporté par la passion, il fut incapable de se contenir, il se décida à parler sans réserve.

—La *Mouraille* vient d'entrer dans le port, dit-il à Scipion. Tu sais ce qui m'amène.

—Je t'ai promis de te réconcilier avec Charabot, je t'essaierai.

—Eh! que m'importe l'amitié du père, si elle ne doit pas m'assurer l'amour de la fille.

—Son amour! interrompit Vincent; tu arrives trop tard, ou, trop tôt, citoyen, je sais tout. Tu as un rival.

—C'est faux! s'écria Scipion, c'est faux! ne l'écoute pas. Viens chez le capitaine; nous allons nous entendre, Agricola. Fie-t'en à moi, ne fais pas attention aux paroles de cet aventurier. De vaines apparences nous ont trompés sans doute. Le capitaine ne saurait aujourd'hui refuser son consentement à un homme tel que toi. Si mon amitié est impuissante, son intérêt du moins te répond de lui. Allons, collègue, suis-moi, partons, ne perdons pas une minute, profitons du moment où Décius doit être de bonne humeur; viens je suis prêt.

Agricola examinait le commissaire qui s'animait d'une manière étrange, puis ses yeux se reportèrent sur Régulus dont l'ignoble physionomie était triomphante.

—Je sais tout, te dis-je, et même beaucoup d'autres choses encore, citoyen Agricola, reprit Régulus. L'amour de la fille pour un autre et la répugnance du père pour toi, se lient à une vaste machination que j'ai révélée au commissaire tout à l'heure. Par amitié pour le capitaine qui est compromis, cet homme sensible et philantrope voudrait te cacher sa découverte; mais je suis un franc sans-culottes, moi, je parlerai, je ne souffrirai pas qu'on trompe la république. Quant à toi, citoyen, tu feras ton devoir, quoique tu ne sois pas encore commissaire de la section des Piques; mais cela viendra. La vertu trouve toujours ici-bas sa récompense.

Scipion, réduit au silence, se laissa retomber lourdement sur son fauteuil.

—Tu aimes Décia, continua Régulus en appuyant sur chaque mot de manière à impressionner vivement son auditeur. Tu as raison, car elle est encore digne de toi. Son amour est un de ceux qu'a peints d'une manière si pastorale le ci-devant chevalier de Florian. C'est de la bucolique première qualité. Or, qu'est-ce qu'un pareil amour dans la vie d'une jeune fille? un rêve, voilà tout; un rêve que peut remplacer un autre rêve. Ton rival est un ci-devant, un aristocrate, un Tourangeau. Fais-le disparaître comme une simple muscade. La guillotine n'a pas été inventée pour flatter seulement le coup-d'œil. Les absents ont tort sous le nouveau régime comme sous l'ancien. Or, comme il n'y a pas de plus longue absence que la mort, tu es bien sûr, une fois le noble galant enlevé, d'avoir raison auprès de la jeune fille. Et d'abord on a toujours raison quand on est seul à raisonner. Donc, enlevé l'aristocrate! enlevé! Ton bonheur est dans tes mains, puisque la guillotine y est aussi.

A cette révélation encourageante, Agricola se sentit transporté tout à la fois de fureur et d'espoir.

—Ah! elle aime un aristocrate, s'écria-t-il. Ah! son père a sauvé des suspects. Merci, citoyen Régulus, merci! Voilà donc le mystère dévoilé. Je sais ce qui me reste à faire. Viens, viens Régulus. Et toi, commissaire, prends garde à ta tête! Toi aussi tu protèges les suspects, tu défends les aristocrates! Tu n'es qu'un faux frère! Fais un pas, dis un mot, en faveur de Charabot, et je te traduis toi-même à notre barre! Tu sais qu'on n'en revient guère!

—On connait mon patriotisme, répondit Scipion bouleversé. Vive la république! à bas les aristocrates! Mais vois-tu, citoyen, Décius est si brave! C'est un vieil ami, et je ne pouvais croire au rapport de Régulus.

—Soit! répit Agricola d'un air majestueux, je te pardonne ta faiblesse en considération de cette amitié dont tu parles. Seulement, fais ton devoir au tribunal et tâche d'expier ainsi une faute qui entache singulièrement tes vertus civiques.

Scipion feignit de croire à la sincérité de ces paroles. Mais il n'ignorait pas que la place de commissaire de la section était depuis longtemps convoitée par Agricola. Il s'approcha de Vincent et lui dit à voix basse:

—Tu veux donc me perdre, ingrat!

—Non, répondit celui-ci; cela ne me servirait à rien. Je suis magnanime, moi aussi, quand je n'ai aucun intérêt à ne pas l'être. Tout ce que je veux, c'est me venger, et je vais le pouvoir enfin. Oublions adieu.

Agricola et Régulus sortirent se donnant le bras, et ce dernier fredonnant d'une manière dérisoire, pour marquer le pas:

Allons, enfans de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé!

Scipion resta seul, en proie aux plus vives inquiétudes. La présence de Vincent à Marseille, la conduite de Décius et de sa fille, les menaces d'Agricola, l'intérêt que tant de gens avaient à le trouver coupable pour le perdre, par haine ou par rivalité, le tourmentaient horriblement. La terreur l'atteignait à son tour. Il croyait déjà voir le fatal triangle suspendu sur sa tête.

Chemin faisant, Agricola sentait peu à peu le calme rentrer dans son esprit. Il finit par hésiter sur le parti à prendre; son désir, comme celui de tous les amans, était d'être aimé et non point d'être craint. Devait-il donc renoncer à la violence, acheter le silence de Régulus, respecter le secret de Charabot, se faire ainsi de Scipion un auxiliaire utile, protéger Louis de Touranges au lieu de le frapper et tacher de plaire à Decia à force de générosité? Telles étaient les questions qu'il agitait en lui-même tout en se dirigeant vers la commune. Son compagnon l'examinait d'un œil scrutateur et cherchait à pénétrer ses projets. Ayant de mystérieux antécédens à cacher, Vincent comprenait trop bien que le rôle de délateur lui servirait d'abri, en même temps qu'il lui permettait d'assouvir enfin sa vengeance. Dénoncer publiquement Louis de Touranges et Chrétien, accuser le capitaine et sa fille d'être leurs complices, compromettre autant qu'il le pourrait les gens de l'équipage de la *Mouraille* qui l'avaient traité en paria, telle était sa résolution irrévocable. Il était déterminé à n'accepter aucune transaction. Aussi, comme s'il eût deviné l'irrésolution d'Agricola, comme s'il eût soupçonné les propositions de paix et de conciliation que celui-ci était sur le point de lui faire, il se hâta de reprendre la parole pour raviver toutes les fureurs jalouses du jeune sans-culotte.

Avec une adresse infernale il répondait à des objections que l'amoureux de Décia n'osait formuler tout haut; il connaissait assez le capitaine et le lieutenant pour les accabler par ses rapports, et ce qu'il avait appris de Marie soit à la bastide, soit à bord, lui suffisait pour toucher juste à l'endroit sensible chez son auditeur. Agricola, avec son caractère emporté, n'était pas en état de résister à de semblables attaques: la violence l'emporta enfin. Seulement il fut convenu que la jeune fille ne serait point accusée. Régulus Vincent fit volontiers cette concession et accepta la mission d'espionner les mouvemens de Décius et de Louis, tandis que son compagnon se mettrait en mesure de les faire arrêter le plus tôt possible. Celui-ci entra donc à la commune, et Régulus Vincent se dirigea vers les quais où il arriva au moment où l'équipage de la *Mouraille* descendait à terre. Il vit l'officier descendre le premier, remarqua avec joie que Chrétien ne l'accompagnait pas, et le suivit de loin, à travers le vieux quartier jusqu'à la porte du capitaine.

Le lieutenant portait l'élégant costume de corsaire, le large pantalon rayé, la ceinture rouge, la veste à bouton de nacre et le petit chapeau ciré; un sabre d'abordage pendait à son côté, un petit galon au collet indiquait le rang qu'il occupait à bord. Son air franc et marin et les douces émotions qu'il éprouvait en ce moment, le rendaient bien différent de cet aventurier en haillon, mourant de faim, que Marie avait recueilli quatre mois auparavant à la bastide. Quand il entra dans la salle où la jeune fille se trouvait avec son père, elle ne put réprimer une exclamation admirative. Puis elle baissa les yeux en rougissant. Le jeune officier, de son côté, était profondément ému et ne put prononcer une parole.

—Eh! eh! mes enfans, dit le capitaine, est-ce ainsi qu'on se revoit? Allons, embrassons-nous! nous sommes vieilles connaissances.

Le lieutenant rougit à son tour et déposa un baiser sur le front de Marie.

—Tu m'as fait cadeau d'un vrai brave, Décia, et ma foi je veux t'en remercier devant lui. Il n'en a pas l'air, avec sa petite mine de muscadin, mais sapreblen, c'est un marin fini et un enragé au combat!

Le capitaine se plut ensuite à rappeler à la louange de son second les circonstances les plus glorieuses de la campagne et surtout le moment où il était venu dans le grand canot pour consommer la prise du brick anglais. Marie, redevenue maitresse d'elle-même, était fière de ces éloges si bien mérités, et pour la première fois Louis Touranges était fier aussi de ce qu'il avait pu faire.

—A demain les affaires et la politique! disait Décius; ce soir nous sommes en famille; et je ne te crois pas de trop, lieutenant. Tu me plais, je te garderais à mon bord tant que tu voudras, et à terre tu auras toujours ta chambre chez moi, comme ton prédécesseur, ce pauvre camarade qu'ils m'ont assassiné! ajouta-t-il tristement.

Cette réflexion réveilla chez la jeune fille de douloureuses inquiétudes; elle jeta sur Louis un regard craintif.

—Je ne risque plus rien dit l'officier; le second de Décius ne saurait devenir suspect.

Le corsaire n'exprima sa pensée qu'en demandant brusquement si la *Mouraille* était prête à reprendre la mer.

—Je ne me serais pas permis de descendre s'il en était autrement, répondit le lieutenant.

—Quoi! déjà partir! s'écria vivement Marie.

—Peut-être! murmura Décius. En tout cas, il est bon de se trouver en règle: on dort plus tranquille.

L'absence avait été longue, le mot de départ venait d'être prononcé et résonnait douloureusement dans le cœur de Marie. Ne savaient-ils pas tous deux par leur regard, ce que leur voix n'avait point encore exprimé.

En rentrant dans sa chambre, la jeune fille s'agenouilla et pria ardemment sa sainte patronne de veiller sur son père, sur Louis de Touranges.

G. DE LA LANDELLE.
[*La suite à lundi.*]

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Tenue le onze novembre 1841,
A l'église presbytérienne, place Lafayette.

Sur motion du docteur J. M. W. Picton, le docteur Edward Barton a été appelé à occuper le fauteuil, en l'absence du président. Après un cantique chanté par le chœur de l'église et les cérémonies religieuses d'usage par le reverend M. F. Twitchell, on procéda à la lecture de la minute du procès-verbal de la dernière assemblée tenue le 23 avril dernier.

Un rapport du troisième district de la Seconde Municipalité fut verbalement présenté par M. F. R. Southway en l'absence du président; exposant que les assemblées régulières du dit district n'avaient pu avoir lieu à cause de l'épidémie qui avait aussi empêché les assemblées régulières de la société.

Un rapport du comité concernant les capitaines de navires fut lu et adopté. Le président de ce comité déduisit les mêmes motifs que ceux exposés ci-dessus comme ayant empêché la réunion des capitaines de navires, projetée dans la résolution adoptée à la dernière assemblée de la société, disant en outre que le comité se propose de convoquer une assemblée sous peu et d'en donner avis dans les journaux.

Le comité rapporta que plusieurs personnes avaient consenti à prendre la parole dans le courant de cette soirée, mais qu'elles ne pourraient le faire étant absentes pour motif légitime.

Le comité de la convention de tempérance de l'Etat fit rapport que les engagements nécessaires et correspondances avaient été organisés et que la convention serait tenue dans le courant du mois prochain ou celui d'après.

Le Dr J. M. W. Picton, du comité de finances, fit rapport que la balance du trésor se montait à environ $90.

Sur motion du Dr Picton, résolu qu'un comité de cinq membres soit nommé pour balancer les comptes de la société. Le Président nomma, MM. R. F. Camfield, R. C. Armstead, David Huddson, James N. Lea, et F. R. Southmayd, membres de ce comité.

Le révérend M. Twitchell prit alors la parole et prononça un discours tout plein d'éloquence et de persuasion; le révérend M. Clarke succéda à l'orateur ainsi qu'un Danois qui ne s'est pas fait connaître.

Sur motion du Dr J. M. W. Picton, résolu que tout en déplorant avec nos concitoyens la mort du révérend Elijah Steele, comme ministre chrétien, nous devons aussi des larmes à sa mémoire comme avocat enthousiaste et persévérant de la cause de la tempérance dans cette ville.

Cette résolution fut appuyée par un discours pathétique prononcé par M. E. Hiestand qui, après avoir payé son tribut à la mémoire du rev. Steel, attaqua cette question de savoir jusqu'à quel point ces hommes étaient justifiables d'employer des moyens tendant directement à renverser les lois établies du pays.

M. J. B. Duncan fit part à la société des heureux effets produits par la tempérance sur les habitants de la paroisse sise de l'autre bord du fleuve. Le juge lui avait annoncé qu'à la dernière Cour, les habitants étaient beaucoup plus paisibles que de coutume, et que ce résultat provenait sans doute de la fermeture des cabarets dans le voisinage.

Sur motion de M. O. B. Hill, résolu qu'un comité de cinq membres soit nommé pour s'enquérir de la possibilité et des moyens d'établir un journal pour propager la cause de la tempérance dans cette ville.

Le secrétaire à la réquisition du président, fit lecture du prospectus d'un journal analogue à celui dont il est question ci-dessus, imprimé par MM. L. Dillard & Co., recommandant au comité de s'enquérir sur le caractère de ce journal et faisant observer qu'il était rédigé par des membres de la Société, citoyens instruits et respectables et que le plus ce journal avait pour titre L'AVOCAT DE LA TEMPERANCE.

Le président nomma MM. Hill, Picton, G. B. Duncan, Maybin et Morgan membres dudit comité.

Sur motion du Dr. J. M. W. Picton, résolu que les remercimens de la Société de Tempérance de la Nouvelle Orléans soient respectueusement offerts aux dames et messieurs qui ont généreusement concouru au concert religieux donné au bénéfice de la Société.

Le président nomma MM. McPharsen, O. B. Hill, B. McNair, John Walton, Charles Gardiner, James Armstead, R. C. Armstead, James N. Lea, David Hadden, F. R. Southmayd, J. C. Huey, et M. Whelen pour prendre les noms des personnes désirant devenir membres de la société. Trente personnes se sont présentées instantanément pour se faire inscrire.

Après un cantique religieux chanté en chœur et après avoir reçu la bénédiction du Rev. N. Whelen, l'assemblée fut ajournée.

EDWARD BARTON,
Président pro temp.
THOMAS N. MORGAN,
Secrétaire.

COMMERCIAL.

Vendredi soir, le 12 novembre 1841.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit dans notre dernier rapport. Malgré l'activité qui règne en ville les affaires ne reprennent que très lentement.

Le temps est très chaud il est rare qu'il ne soit ainsi à cette époque de la saison, à l'instant où nous écrivons ces lignes il y apparence d'une très forte pluie.

Le fleuve reste toujours au même degré de hauteur.

COTON.—Arrivé depuis le 9 du courant, Louisiane et Mississippi 7,970 balles, Tennessee et et North Alabama 1,780, Arkansas 223, Texas 33. Ensemble, 9,948 balles. Expédié dans le même espace de temps: Pour Liverpool 4,126, Glasgow 1 676, la Havane 847, New York 564, ensemble, 7,863 ce qui augmente le stock de 2,014 balles et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui un stock de 94 594 balles.

ETAT DU COTON.

1841 1er Sept. 1er. Stock en mains			14,490
Reçu cette semaine	9,950		
Antérieurement	130,996	130,942	
			14,432
Expédiés cette semaine	7,043		
Do antérieurement	53,798	60,838	
Stock en mains			84,594

TABAC.—Le peu de ventes dont nous avons parlé dans notre dernier rapport a absorbé le stock et nous n'avons à parler d'aucune transactions. Nos cottes d'aujourd'hui sont purement nominales, comme suit: belles qualités 4 6 et 8, X secondes et premières. Nous recevons les nouvelles les plus favorables sur la récolte probable.

Arrivés depuis le 9 du courant 17 boucauts, expédiés dans le même espace de temps: pour Liverpool 10, St. Louis du Sénégal 100, New-York 76, ensemble 194 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1841, 1 Sept. 1er. Stock en mains			2,7[illegible]8
Reçus cette semaine	17		
Antérieurement	[illegible]		681
			3,3[illegible]0
Exporté cette semaine	194		
Antérieurement	2,3[illegible]		2,5[illegible]6
Stock en mains			7[illegible]8

SUCRE.—Depuis notre dernier rapport le marché a eu un peu d'activité, la nouvelle récolte arrive en abondance, il y a maintenant sur la levée un stock assez considérable. Le peu de ventes qui sont parvenues à notre connaissance, ont toutes été effectuées pour les marchés de l'Ouest, il n'y a pas apparence, pour le moment, à prévoir une opération avec le Nord. Les prix n'ont subi aucun changement [illegible]. Le stock du sucre de l'année dernière se trouve maintenant réduit à environ 200 boucauts, ce chiffre disparaitra sous peu aux prix antérieurement cotés. Nous n'avons pas encore entendu parler de vente de nouvelle récolte à l'habitation. Un batiment s'est rendu à la côte il y a quelques jours à l'effet de prendre un chargement pour le compte des propriétaires. Les sucres de la Havane n'ont éprouvé aucune variation; [illegible] 8 a 10 1/4 c. brut, de 7 1/4 a 7 3/4c. Il en existe peu sur la place.

MELASSE.—Les prix ont baissé en conséquence des arrivages nombreux qui ont eu lieu depuis notre dernier rapport. Nous cottons maintenant la mélasse nouvelle à 23 cents prix moyen auquel quelques ventes se sont effectuées.—Nous n'avons pas non plus entendu parler de transaction sur habitation. Le peu de mélasse de l'année dernière, restant en mains s'enlève maintenant à 16 cents.

FARINE.—Depuis notre dernier rapport le marché a été très calme. Les principales transactions n'ont lieu que pour les besoins de la consommation, elles s'effectuent à $5 37 1/2 a $5 50 pour la sup-fine; 400 barils environ ont été pris pour les Antilles à $5 31 1/4, 750 barils légèrement avariés ont été vendu pour le compte des assureurs à $4 81 1/2 et revendus immédiatement à $4 74 1/2. Il y a bien encore quelques barils de farine aigre sur le marché mais ils sont sans demande, nous la cottons de $4 a $4 12 1/2.

PRODUITS DE L'OUEST. Notre marché aux provisions est toujours dans le même état de calme quelconque que nous signalons depuis quelques semaines, aussi qu'il survienda la moindre amélioration, nous nous empresserons de la faire connaître. Nos cotes restent les mêmes.

Un nous prie d'appeler l'attention des amateurs de beaux ouvrages sur la vente de livres qui aura lieu cet après-midi, à 4 heures, au magasin d'encan de M Anthony Fernandez, encoignure St. Louis et Chartres.

Décédée hier soir à l'âge de 24 ans, Madame CAROLINE CLEMENT née Jourdan. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de M. Noel Jourdan, de M. Samuel Fagot, et de M John Davis, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce soir à quatre heures.

Le convoi partira du domicile de M. Noel Jourdan, rue Bourgogne entre St-Louis et Conti où le corps est exposé.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Brick Emilio, Bones, Campêche.
Goel. Elizabeth, Forsyth, Pensacola.

ARRIVES.

Bateau de remorque Invincible, Howren, du détour des Anglais avec le navire Martha Washington.
Bateau de remorque Star, Eaton, du la Passes, avec le navire Pharsalia.
Towboat Claiborne, Martin, des Passes.
Navire Alexandria, Turner, d'Alexandria, au Capitaine.
Navire Martha Washington, Stevens, en 35 jours de Londres.
Navire Pharsalia, Winsor, en 45 de Liverpool.
Navire à vapeur Natchez, Baird, en [illegible] heures de Havane.
Steamer Pawnee, Osborn, de St. Louis.
- Hugh L. White, Quarrel, d'Alton.
- Buckeye, Hooper, du Bayou Sarah.
- Sultana, Tuttle, de Vicksburg.
- President, Eckert, de St Louis.
- North Alabama, Grice, de Natchez.
- Augusta, Sunston, de Vicksburg.

MEMORANDA.

New York, 2 nov—Arrivé, nav. Trenton, Brown, et Ocmulgee, Leavitt, nav. Alabama, [illegible], tous de la Nlle Orléans.
Boston, 2 nov—Exp. navire Winthrop Castle, Glover, que Mary Ballard, Parkinson N O.
Newburyport, 30 oct—Expédié, nav. Hannah Sprague, Cook, N. Orléans.

Le navire HOPE, capitaine Poole, pour Liverpool, sera expédié aujourd'hui. Les expéditeurs sont priés de faire leurs expéditions de bonne heure. Le sac aux lettres sera retiré du magasin à [illegible] heures P M.
13 nov — LEVI H. GALE, 93 Commune.

Le navire SEVERN, du Havre, en déchargement en face des Water-Works, les consignataires sont priés de retirer leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises à la Levée.
13 nov — LEVI H. GALE, 93 Commune.

Le navire SIDNEY, du Havre, est en déchargement en face des Water Works, les consignataires sont priés de retirer leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises.
13 nov — LEVI H. GALE, 93, Commune.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

L'ASSEMBLÉE mensuelle et régulière devant avoir lieu ce soir, à sept heures, rue du Canal, pour l'élection semi-annuelle des officiers, les membres sont priés d'être ponctuels. GEORGE L. BENNETT, Sec.
13 nov

VITRIERS A VENDRE. S'adresser à Mr. RY, rue de Chartres, No 131.

CHEVREMONT & Co., ont transporté leur bureau rue St. Charles, No. 19, près la Banque du Ca[illegible].
13 nov

LE soussigné a transporté son magasin de chapellerie au No. 131 rue de Chartres, maison de la Bourse, il profite de cette occasion pour annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de commencer l'ouverture des marchandises ci-dessous, reçues par le Columbiana et le Havre:

Chapeaux soie dernière mode,
Casquettes pour hommes et enfants,
Casquettes de chasse,
Chapeaux feutre pour hommes,
Chapeaux soie pour enfants,
Cravattes, bretelles, &c. &c.
13 nov—3 — SY. No. 131, rue de Chartres.

POMMES DE TERRE françaises—300 boucauts en débarquement du Sidney, en face des Water Works, à vendre par LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.
13 nov

POMMES DE TERRE françaises—300 paniers excellentes pommes de terre françaises, actuellement en chargement et à vendre. S'adresser à bord du navire Severn, en face des Waters-Works, ou à LEVI H. GALE, 93, Commune.
13 nov

SARDINES à l'huile—2000 boites en débarquement du navire Severn, venant du Havre, à vendre par AUG. MOLLER, 90, St. Louis.
13 nov—5

MALLES françaises—100 malles françaises, 3 dz. ricaines, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.
13 nov

DRAPS et Casimirs—Nouveautés, pantalons, casimirs et draps noirs, draps couleur, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.
13 nov

CHEMISES de couleur—40 douzaines chemises de couleur, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.
14 nov

NOUVEL ASSORTIMENT.

LES soussignés viennent de recevoir par le Sidney du Havre, un nouv. l'assortiment de:
Paletots ouatés soie,
Gilets cachemire,
Pantalons casimirs couleurs et noires,
Habillemens enfant et cadets, à vendre par
13 nov — LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

PARAPLUIES—50 douz. parapluies français, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.
13 nov

HARICOTS—70 barils haricots rouges, à vendre par M. A. ROBITAILLE, 77, rue du Commerce.
13 nov

BEURRE—49 barils de beurre de l'Ouest en débarquement du steamer Express Mail, à vendre par M A ROBITAILLE, 77, Commerce.
13 nov

2000 Caisses bottes, souliers et brodequins, à vendre par R. GHOBBS, 12, rue de la Douane.
13 nov

CHAUX lavée d'Angleterre pour l'usage des habitants sucriers, à vendre par CHARLES CLEGG, 11, rue de Chartres.
13 nov

SATINS blancs et de couleur—Quelques balles à vendre à bas prix pour clore une facture, par CHARLES CLEGG, 11, Chartres.
13 nov

AVIS—Perdu du navire Russell Glover, une petite malle marquée S & S dans un diamant. On sera très reconnaissant des informations qu'on pourra donner sur cet objet. J. R. ASHBRIDGE, 37, rue du Camp.
13 nov

FARINE—600 barils superfine, marque Baker, extra fine et commune, en débarquement et en magasin, à vendre par J VAIRIN & Co, 80, Tchoupitoulas et 17, Commerce.
13 nov

PORC, Graisse, Bœuf et Jambons—300 barils, à vendre par J VAIRIN & Co, 80, Tchoupitoulas et 17, Commerce.
13 nov

TOILE et Corde d'Emballage—400 pièces et rouleaux, à vendre par J VAIRIN & Co, 80, Tchoupitoulas et 17, Commerce.
13 nov

JAMBONS, Huile &c.—40 barriques jambons de Cincinnati, plats-côtes et épaules, 2000 gallons huile de lin blanchie et non-blanchie, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 36, Gravier.
13 nov

LES Soussignés viennent de recevoir par les navires suivants et offrent à vendre sur la Levée:

Par le Moscow de Bordeaux,
1000 boites sardines, 200 petite pots,
60 barriques vin rouge, 10 1/2 do do,
100 1/2 do de vin vin blanc, 800 caisses vin rouge,
100 caisses vin fin demi bouteilles,
150 do vin blanc, 50 do do 1/2 bllles
30 barils vinaigre, 12 caisses prunes sèches,
110000 bouchons courts fin, longs et demi longs,
150 paniers huile, balles bouteilles,
10 balles macaroni et vermicelli,
60 caisses liqueurs assorties,
4 do curaçao fin, 5 de marasquin do,
60 do de fruits à l'eau de vie,
12 do de cerises à l'eau de vie,
60 paniers anisette, 2 barils do,
8 1/2 pipes eau de vie,
25 barils madère imitation,
20 caisses fruits au sirop, 2 do confitures et gelées,
2 barils saucissons de Lyon,
4 fûts fromage de gruyère.
Par le Zampa, de Nantes.
1 caisse conserve alimentaire,
1 do fruits au jus.
Par le Bombay, de Marseilles.
30 caisses anchois au sel,
4 do de vermicelle et macaroni,
20 balles amandes, 1 barre saucissons de Boulogne,
30 paniers huile de Pignolet,
50 caisses vin muscat, 50 do vin de Malaga.
13 nov — LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

LAINES et Peaux du Mexique, en débarquement de la goélette Callao, à vendre par R D BLOSSMANN, 26, Bienville.
11 n

SALSEPAREILLE—60 balles salsepareille en magasin et à vendre par KOHN, DARON & Co. 96, rue Bienville.
5 nov

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 14 NOVEMBRE 1841.

La première représentation de
LA MARQUISE DE SENNETERRE,
Comédie en trois actes de Melesville et Duveyrier.
Le spectacle commencera par
LE CHALET.
Opéra en un acte d'Adam.

THEATRE ST. CHARLES.

L'engagement de Herr Cline devant finir dans trois jours.

Aujourd'hui Samedi, 14 novembre 1841.

On commencera par des exercices sur le Trapèze. Mlle. Rosalina Stuckney paraîtra dans la jolie scène de la sera pie Rose—M. Leclère dans celui du Moissonneur—Le cheval Pégase—M. Sergeant fera le Guerrier Grec. Tours de force extraordinaires par M. Mackay.

Ensuite on représentera l'opéra du
NO! NO! NO!
Le célèbre Herr Cline sur la corde élastique, exécutera le ballet en action, de
LA VIE D'UN MARIN.
Le tout sera terminé par la bluette de
HOW DO YOU MARIAGE.

Demain dimanche, grande Exercices Equestres—Premiers débuts de J. S. CLINE, du célèbre JOE BLACKBURN et de M. WOOD, devant dernière soirée de HERR CLINE.

Terminé par le drame nouveau du
MUET DE MANCHESTER.

LE BALLON MONSTRE
JARDIN DE CARROLTON.

M. LOUIS, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a complété son splendide ballon neuf, nommé LE CREOLE, le plus grand qui ait été fait en Amérique, et à l'exception d'un seul qui fut fait à dans le monde, ayant 140 pieds de circonférence, et pouvant enlever un poids de 12 à 1,500 livres!! Dans ce immense aérostat M. Louis fera une grande ascension au jardin de Carrolton,

DIMANCHE PROCHAIN, 14 COURANT

à onze heures. Il commencera par envoyer une série de ballons courriers, pour s'assurer de la direction que prendra son ballon, à 4 heures 30 il s'assoira dans la nacelle et à 4 heures et demie il fermera adieu à la terre ferme.

M. LOUIS sera pourvu d'instrumens de physique, se proposant de faire quelques expériences météorologiques, et si le temps le permet, il fera un grand voyage.

Les arrangements ont été pris pour qu'après 2 heures, les chars partent de la ville pour Carrolton toutes les demi heures. La galerie de l'hôtel sera garnie de sièges ainsi que le jardin, et une troupe de musiciens jouera dans les intervalles.

On engage ceux qui désirent avoir de bonnes places à s'y prendre de bonne heure.

Les billets ne seront vendus qu'à la porte des jardins et de la galerie.

Billet pour la galerie de l'hôtel. $1
do des jardins, [illegible]
du rail road. [illegible]
10 nov—4

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—L'Etat de la Louisiane. A tous ceux que ces présentes concernent, Salut—Attendu que Louis [illegible] ayant acheté à une vente faite par le shérif de la Cour du District du Premier District la propriété ci-après décrite, a présenté au greffe de cette cour sa pétition datée le [illegible] octobre de l'année [illegible], pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il est enjoint, à toutes personnes intéressées soit par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis, le temps et mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire valoir dans trente jours de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue par le shérif susdit, le vingt troisième jour de septembre de l'année 1841, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le [illegible] jour d'août de l'année 1841, dans l'affaire du Président, Directeurs et compagnie de la banque de la Louisiane vs Nicholas Gurlie, No. 26476 du docket de cette Cour, à laquelle vente Louis [illegible] s'est rendu acquéreur pour le plus offrant mille cent piastres payable comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Tremé, au bas de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robert son, Dumaine, Villere et St Philippe, mesurant trente cinq pieds trois pouces de face à la dite rue Robertson sur une profondeur de cent vingt pieds mesure française, borné du côté de la rue St Philippe par la propriété de M Girard qu'il en fait l'encoignure, et de l'autre côté par celle de Madame Donaldson.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, le 8 novembre A. D. 1841.
13 nov—3—13 1841 — J. W. LEWIS, Dep. Greffier.

EAU DE VIE ET THE—75 barils eau de vie américaine et thé poudre à canon, Impérial, Young Hyson, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 36 Gravier.
13 nov

EAU DE VIE—55 1/2 pipes à Seignett, en débarquement, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 rue de la Douane.
13 nov

HUILE—3000 gallons en barriques et tierçons, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

SUCRE blanc de la Havane—en caisses, à vendre par BLANCO & SINIBALDI, 56, rue de la Commune.
13 nov

CIGARES de la Havane—un assortiment complet de toutes espèces comprenant Regalias et Canones de marque [illegible] constamment à vendre par BLANCO & SINIBALDI, 56, rue de la Commune.
13 nov

CAFÉ de Rio de qualité supérieure, en débarquement du brick Anna Cecilia, à vendre par WM. FREHN, 56, Douane.
13 nov

DRAPS de peu en vente, à vendre par WM. FREHN, 56, Douane.

BANDANNAS imprimés, à vendre par WM. FREHN, 56, Douane.

FLANELLE anglaise, à vendre par WM. FREHN, 56, Douane.
13 nov

TOILE et Cordes d'emballage de Dundee, de 44 pouces de large, épaisse et légère, aussi toile en pièces de 44 pouces, en magasin et à vendre par WM. FREHN, 56, Douane.
13 nov

BAS de laine différentes qualités, à vendre par FROST & co. 8 Douane.

BRODEQUINS de chevreau pour hommes et enfants, à vendre par FROST & co. 8 Douane.
13 nov

BOTTES, Souliers, bottines pour femmes, souliers pour enfants, de toutes et souliers pour hommes, à vendre par FROST & co. 8, Douane.
13 nov

PRUNEAUX—15 caisses en gobelets et rondelles, en débarquement du navire Moscow, à vendre par J. ALBERT, 22 rue St. Louis.
13 nov

EAU DE VIE—[illegible] demi pipes de vieille eau de vie [illegible], en débarquement du navire Moscow, à vendre par J. ALBERT & co. 22, St-Louis.
13 nov

VINS FINS—50 caisses vin rouge Château Margaux, Léoville, St. Julien, St. Estèphe et Pauillac, 20 caisses de Pauillac, Médoc, en bouteilles, 20 do vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Moscow, à vendre par J. ALBERT, 22, St-Louis.
13 nov

DAME-JEANNES—Dame-jeannes françaises en débarquement du navire Severn, à vendre par J. ALBERT, 22 rue St-Louis.
13 nov

HUILE D'OLIVE, 200 paniers huile d'olive marque [illegible], en débarquement du navire Moscow, à vendre par J. ALBERT, 22 rue St-Louis.
13 nov

CERISES à l'eau de vie—60 caisses cerises à l'eau de vie, reçues par le navire Tagliony, du Havre, à vendre par J. ALBERT, 22 rue St. Louis.
13 nov

BRIQUES de Brême—10 milliers en débarquement du navire Suwarrow, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 rue de la Douane.
13 nov

EAU DE VIE—20 pipes eau de vie, en magasin et à vendre par WM. FREHN, 56, Douane.
13 nov

WHISKEY IRLANDAIS—5 barriques en magasin et à vendre par WM. FREHN, 56 rue de la Douane.
13 nov

HUILE de Palma Christi—8 barils No. 1 et 3 do No. 2 en débarquement et à vendre par CHS DOANE, 60 rue Poydras.
13 nov

PLOMB—300 barillets assortis, en débarquement du bateau à vapeur Preemption, à vendre par CHS DOANE, 60, Poydras.
13 nov

JAMBON—100 jambons à vendre, en magasin et à vendre par CHS DOANE, 60, Poydras.
13 nov

TOILE et Corde d'emballage—250 rouleaux et pièces en magasin et à vendre par CHS DOANE, 60, Poydras.
13 nov

GRAISSE—80 barils graisse [illegible] en débarquement, à vendre par CHAS. DOANE, 60, Poydras.
13 n

NEVES—50 barils, à vendre par CHAS DOANE, 60, Poydras.
13 n

PORC—200 barils mess, M. O. et inférieur, à vendre par CHAS. DOANE, 60, Poydras.
13 n

THÉ—20 demi-boites thé poudre à canon et impérial, à vendre par CHS. DOANE, 60, Poydras.
13 n

VIN—20 caisses Madère et Sherry, à vendre par CHAS DOANE, 60, Poydras.
13 n

LOUIS—[illegible] barriques et 25 barillets de toutes les descriptions, à vendre par J. A. MERRITT, 53 rue du Camp.

MORUE—300 caisses en débarquement, à vendre par J. A. MERRITT, 53, Camp.

RUM de la Nouvelle-Orléans—150 barils en magasin à vendre par J. A. MERRITT, 53, Camp.

PLOMB—150 saumons plomb en débarquement du steamboat Amaranth, à vendre par AUGT. MOLIER, 90 rue St. Louis.
13 nov

BLANC DE PLOMB No 1.
A vendre à réduction de prix.

LES soussignés ont en mains des plus grandes manufactures de blanc de plomb, offrent aux marchands et aux peintres cet article garanti bien pur et sans mélange, aux prix les plus bas du marché, la grandeur des jarres varie de 25 à 500 livres.
JARVIS & ANDREWS, Droguistes,
20 rue de la Commune et 7 rue du Canal.
13 nov

GRAINES fraîches de jardinage, de ferme et de fleurs, garanties de la récolte de 1841. Le soussigné vient de recevoir par les navires Mississippi de New York, North-Hand de Philadelphie, un grand assortiment de graines venant des meilleurs cultivateurs du Nord; celles précédemment envoyées par ces Messieurs ont plainement satisfait les personnes qui en ont acheté.

Les jardiniers, habitants, marchands et autres, pourront en obtenir autant qu'ils le désireront, soit en boîte pour la campagne ou par poids, et avec la plus grande garantie d'avoir de bonnes graines.

5000 livres de graines pour les chevaux à 12 1/2 cents la livre, au détail. Aussi, des fraisiers de toutes qualité, et 10,000 racines d'asperges de deux ans. WM. DINN, 11 rue de la Douane et 67 Tchoupitoulas.
12 nov

MAISONS A LOUER.

UNE maison en briques à étages, très convenable pour un petit auberge, située rue de la Vieille Levée, No. 178, entre Quartier et Hôpital. Cette maison vient d'être réparée.

Une maison en briques très commode pour une grande famille, située rue d'Espagne entre Moreau et Casacalvo, possession un jardin et des dépendances.

Une dite maison à étages, située rue Moreau entre Port et St. Ferdinand, bâtie d'après les architectes, une partie outre [illegible].

Une dito, sise encoignure Claiborne et Ste. Anne.

Plusieurs, dito, aussi, rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.

Une dito sise rue des Français.

Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX, 125, rue de Chartres.
13 nov

AVIS AU PUBLIC.

MADAME Gregoria Escudero, née Otero et Mad. Veuve Ramon Otero préviennent le public de ne livrer aucunes marchandises ni faire crédit au dit St. Escudero, en leurs noms, attendu qu'elles n'en connaîtront aucune.
12 nov—3

LES Soussignés ont reçu par le Louis XIV du Havre:
1 caisse châles laines imprimés, tout laine, dit cachemire, coton en couleurs et noir, de 7/8 mousselines laine imprimées, de mérinos noir, de tartans assortis en couleurs, de cotonnades. A vendre à bon marché par CASTAING & LOMBARD, 53, rue Conti.
13 nov

EGARE—Un billet de cinq cents piastres, payable au tout mars 1841, souscrit par F. Fazende, ordre de M. Labrotton. Celui qui pourrait l'avoir trouvé est prié de le remettre rue Toulouse, No. 67.
11 nov—3

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nlle-Orléans, 9 novembre 1841.

CETTE Banque achète des traites sur l'Europe et les villes du Nord. GEO. O. HALL, Caissier.
10 nov

ANDREWS & BROTHERS.
Marchands Commissionnaires et Facteurs de Coton, No. 66, rue du Camp.
3 nov

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
à la Nouvelle Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'à New-York, et aux mêmes prix qu'à New York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en main, des papiers de billets de banque qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et de Bienville.

NOUVEAUTÉS.

MADAME VINCENT a l'honneur d'annoncer aux Dames de cette ville, qu'elle vient de recevoir par les navires Taglioni et Columbiana, plusieurs caisses MODES dont elle fera l'ouverture mardi prochain, 16 courant. Ces marchandises se recommandent par leur grande nouveauté. 17, rue Bourbon, entre St. Pierre et Toulouse.
13 nov—4

MME. LEON LEBONDIDIER, a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle fera l'ouverture de son magasin rue Royale, nos. 168 et 166, mardi, 16 du courant. On y trouvera un bel assortiment à des prix très modérés.
13 nov—4

MODES ET NOUVEAUTÉS.

MADAME Vve. BARJAC, fera Lundi prochain 15 courant, l'ouverture d'un grand assortiment de Marchandises de mode et nouveautés, reçus par le navire Taglioni.
13 nov—2

Mme Vve TREMINEAU, rue St. Pierre No 121, entre Bourbon et Dauphine, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle vient de recevoir par le Taglioni un riche assortiment de modes et nouveautés, dont elle fera l'ouverture Samedi le 13 novembre.
11 nov—4

ADOLPHE PLUCHE, de retour de Paris, a l'honneur de prévenir les Dames et le public en général, qu'il fera l'ouverture de ses MODES lundi prochain, 15 Novembre, au premier étage, et immédiatement après, celle du magasin encoignure Conti et Royale.
11 nov—4

Mr. H. BEAUVALET, importateur de Paris, rue Royale No. 92, prévient les marchands de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'arriver par le navire Taglioni, avec un grand assortiment de MODES ET NOUVEAUTÉS, qu'il propose de vendre à des prix les plus modérés.

Il fera l'ouverture de son magasin samedi 13 novembre 1841.
11 nov—3

D. F. SCANLAN, No. 27, rue de Chartres, a l'honneur d'informer les Dames qu'il a reçu par les navires Taglioni et Louis XIV, du Havre, la balance de son assortiment d'hiver, consistant en marchandises sèches, françaises, de choix et à la mode et articles de nouveautés, sortant des meilleures maisons de Paris. Comme l'économie est à l'ordre du jour, chaque article sera offert au prix approchant le plus possible de celui de l'importation. Ces marchandises seront ouvertes à la vente, Samedi 13 du courant.
11 nov—4

MME MACE, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle commencera la vente de ses MARCHANDISES D'HIVER le jeudi 11 novembre prochain.
10 nov 4 — Encoignure Chartres et Toulouse.

Mme DELOEUVRE de retour de France par le navire Louis XIV, a l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle fera incessamment l'ouverture de ses modes, ainsi qu'un assortiment de grandes nouveautés au dernier goût.
10 nov—4 — 141, rue Royale entre Toulouse et St. Louis.

MADAME MOLLOT entre les A. Cochrane, a l'honneur de prévenir ainsi que son mari, leurs amis et connaissances, qu'ils arrivent de France sur le navire le Louis XIV, et qu'ils reçoivent tant sur ce navire que le Columbiana, le Bon Lion et l'Austerlitz arrivés précédemment, un assortiment complet de marchandises en tous genres.

Leur magasin déjà avantageusement connu pour la grande nouveauté, ne laissera rien à désirer aux personnes qui voudront bien le visiter, tant pour le choix de tous les articles que pour leur prix modéré.

L'ouverture se fera lundi prochain, 15 du courant.
Rue de Chartres No. 54, Nouvelle-Orléans.

Les modistes et couturières trouveront à traiter d'une grande quantité d'articles de leur ressort, soit en gros ou détail.
10 nov—4

NOUVEAUTÉS POUR HOMMES ET FEMMES.

Le soussigné, arrivé de France sur le navire Taglioni, offre à vendre en gros et en détail à son magasin, rue Royale No. 237, un assortiment complet d'articles de Paris pour Dames, tels que, soieries et mousseline de laine pour robes, chapeaux de soie et en velours, chalet cachemire, mousseline de laine et en soie, écharpes noires et façonnées en couleur, corsets sans couture, gants noirs et de couleur en peau et à filet, mitons, schalls, mouchoirs de batiste, cols, bonnets, manchettes, montres et cuisinières, colliers de grenat, et divers autres colifichets du dernier goût.

Pour hommes:—Paletots drap façonné et unis, habits, redingottes, surtouts, pantalons, gilets de drap, de laine, de satin noir, brochés et en couleur, de cachemire broché, cravattes et écharpes satin façonné et broché, bretelles, chemises, parapluies, gants de chevreaux, noirs et en couleurs de fantaisie.

Aussi:
12 malles crème de Perse,
100 douzaines mouchoirs français imitation Madras
du doux, chapeaux soie superfins de Pidoud et autres.

AVIS AUX CORDONNIERS.

100 douz de veaux cirés, 100 dito de maroquins neufs, 100 do de tiges de veaux, 100 do do tiges de bottes et de bottines, 50 do de veaux vernis.
L. P. SINDOS, 237, rue Royale.
5 nov—16

AVANT de nous séparer, nous prions Monsieur le capitaine Paul Jugé, du navire le LOUIS XIV, de vouloir bien accepter nos remerciemens sincères pour les attentions dont il a bien voulu nous entourer pendant la traversée, ses bontés jointes aux excellentes qualités de son navire, nous autorisent à le recommander d'une manière toute particulière.

M. Jacquelin, A. Castille,
Mollet, L. Blanche,
L. Vallée, Turpen,
Parquet, A. P. Foudiney,
O. Lavison, Mouvielle,
J. Normand, L. Morandin,
Delouvre, Lamarque,
Paulla, G. Thomas,
Arsenet Mercier et sa famille.
Passagers du Havre à la Nlle Orléans.
Balize, 7 Novembre 1841 — 10 nov—4

AVIS—Le navire MOSCOW, capitaine Dean, de Bordeaux, commencera à décharger le 11 courant, en face du Monnaie. Les consignataires sont particulièrement priés d'obtenir leurs permis de débarquement. Toutes marchandises non entrées en douane dans cinq jours, seront envoyées dans les magasins de la Douane.
10 nov — LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

AUCUNES des dettes contractées par l'équipage du navire Moscow, capitaine Dean, ne seront payées ni par l'armateur ni par les consignataires.
10 nov—3 — LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

A TOUS CEUX QUE CELA CONCERNE.

ATTENDU que jeudi, à une heure du matin, ou vers cette époque, on a découvert dans les dernières de la municipalité No. deux de la ville de la Nouvelle Orléans, le corps d'un homme mutilé portant des particularités et des marques de violence telles, qu'on est conduit à croire qu'il est mort victime d'un assassinat; en vertu du pouvoir qui m'est conféré par une résolution du conseil de ladite municipalité No. deux, en date du 8 novembre courant, approuvé le même jour, je, William Freret, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, publie la présente proclamation à l'effet d'offrir une récompense de CINQUANTE PIASTRES, qui sera payée à toute personne qui fournira des informations propres à faire découvrir l'auteur ou les auteurs et à la condamnation de la personne ou des personnes qui seront coupables du dit meurtre, par suite des informations fournies ci-dessus.

Donné à l'hôtel de Ville de la Nouvelle Orléans le dix novembre 1841.
11 nov—1841 — WM. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. 1 de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Séance du lundi 8 novembre 1841.

RESOLU, Que le Maire soit autorisé à faire publier dans deux gazettes de cette ville, que la Municipalité No. 1 fera vendre à l'encan, par P. Dutillet, jeudi, le 9 décembre prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés ci-après désignées, aux termes et conditions ci-après, savoir:

Le prix des adjudications sera payable, un dixième comptant et le reste en un, deux, dix-huit et vingt-quatre mois, en billets endossés à la satisfaction du Comité de finances, et portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement, avec la stipulation de la clause de non aliénation; ces billets porteront, en cas de non paiement, des intérêts à 8 pour cent, à partir de leur échéance jusqu'à parfait paiement, sans que cela puisse en aucune manière être interprété de manière à accorder aucun retard dans le paiement desdits billets, les acquéreurs pouvant en outre payer comptant s'ils le désirent.

10. 19 lots dans l'îlet No. 300, [ci-devant dans le bail par M. Cawley] bornés par les rues de la Douane, Bienville, Tremé et Marais.

20. 6 lots dans l'îlet No. 16, borné par les rues du Canal, la Douane, Franklin et Tremé.

7 lots dans l'îlet No. 27, borné par les rues du Canal, la Douane, Tremé et Marais.

9 lots dans l'îlet No. 26, borné par les rues du Canal, la Douane, Marais et Villeré.

9 lots dans l'îlet No. 25, borné par les rues du Canal, de la Douane, Villeré et Robertson.

En tout, 40 lots.

Résolu que le vayeur est par le présent requis de faire un plan desdites propriétés, et de le déposer dans la Bourse St. Louis.

Signé: PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 10 novembre 1841.
Signé: WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme,
S. W. WATERS, Secrétaire.

En vertu de la résolution qui précède, avis est donné que jeudi prochain 9 décembre 1841, à midi, à la Bourse Saint Louis, P. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, procédera à vendre à l'encan les quarante lots de terre désignés dans ladite résolution, aux termes et conditions qui y sont mentionnés.

Nouvelle-Orléans, le 13 novembre 1841.
13 nov—26 — Wm. FRERET, Maire.

COURS DE DANSE.

Mr. EUGENE, ex professeur de danse à Paris, d'où il est arrivé l'année dernière, a l'honneur d'offrir ses services aux pères de famille de cette ville. Sa méthode brève et simple le met à même de garantir aux personnes qui l'honoreront de leur patronage, le plus prompt succès. Il demeure rue Royale, No. 51.

Références:
MM. N. SIBENT, 51, rue Royale.
CHAUCHON & LERON, Vieux-Bassin.
22 oct—1m

AUX HABITANTS, AUX TONNELIERS, AUX CHARRONS, &c.

LE soussigné a à vendre à son chantier vis-à-vis la Cour de l'arsenal de la ville de Lafayette, à bon marché pour le comptant, savoir:
30000 cerceaux de hickory, pour boucauts
30000 do pour tierçons do
30000 do pour barils do
30000 douves pour pipes, boucauts et barils,
1500 volliges de Leclede.
15000 jantes de roues de dray,
500 paires brancards pour charrettes et drays,
Essieux et autres pièces de charpente.
21 oct—1m — MORTIMER TURNER.

ADOLPHE MAZUREAU, notaire public, a transporté son étude au no. 57, rue Royale, entre les rues Bienville et de la Douane. 3 nov—15

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transporté son bureau au No. 11 Front Levee, où il continuera les affaires de commission.
HENRY TETE.

PLANCHES de Cypre à vendre—Un grand assortiment de planches de Cypre, coupées à la saison, à vendre à bas prix par les soussignés. Les ordres laissés chez Messrs. White & Co., rue Gravier, No. 100 ou au chantier au nouveau bassin, seront promptement exécutés par
2 nov—30 — E. J. WHITE.

B. W. COHEN annonce respectueusement à la communauté de la Nouvelle-Orléans, aux habitants de l'Etat de la Louisiane, et des états voisins, qu'à dater du 30 novembre prochain, il ouvrira à son cabinet de médecin au No. 3 de la rue Carondelet entre les rues du Canal et de la Commune, une INSTITUTION DE VACCINATION qui sera constamment pourvue de vaccin. Ayant résidé sept ans à New-York, et y ayant fourni avec les meilleures garanties, il peut promettre au public toutes les garanties nécessaires.

Les personnes qui n'ont pas les moyens de payer pour se faire vacciner, elles ou leurs enfants, seront vaccinées gratis. Mr. Cohen propose de recevoir des autorités des différentes municipalités d'affiler son établissement, quand il y en a besoin qu'il n'a pas besoin, mais en envoyant leurs pauvres au docteur Cohen; ils préviendront par là, cette cruelle maladie la petite-vérole, qui, n'ayant pas de prise ne pourra pas se trouver parmi eux.

Moyennant une modique rétribution d'avance, Mr. Cohen fournira à MM. les médecins et habitants du vaccin frais pendant un an à toutes les époques où s'adressant par poste; si l'on n'habite pas la Nouvelle-Orléans, et en disant de quelle manière on doit l'envoyer. Les habitants qui ont plusieurs habitations pourront obtenir plusieurs par chaque habitation.

Une médecin sera avec Mr. Cohen tous les jours [excepté le dimanche] de 10 heures à midi.

PERSONNE NE SERA VACCINÉ AU CABINET EXCEPTÉ LES PAUVRES.
27 oct—1m

XVIIIME VOL. DES RAPPORTS DE LA LOUISIANE.

LE dix-huitième volume de cet ouvrage vient d'être complété et se trouve prêt pour ses souscripteurs [illegible] voudront bien le faire prendre à [illegible] au magasin et le livre leur sera envoyé.
E. JOHNS & co.
12 nov — Encoignure des rues St-Charles et Commune.

NOUVEAU ET SPLENDIDE STOCK D'HABILLEMENT CONFECTIONNÉS.

MEAKINGS & KETCHAM, No. 1 rue Bienville, encoignure de la Vieille Levée, reçoivent directement de New York un grand assortiment d'habits confectionnés [illegible].

POUR GALVESTON (Texas)

Pour partir le 20 du courant à 4 heures P. M.

Le splendide navire à vapeur double et chevillé en cuivre, NEW-YORK, capt. John T. Wright, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de superbes aménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Bienville, ou à BOGERT & HAWTHORN, 62, rue Gravier.
13 nov

STEAMBOAT A VENDRE.

Nous offrons à vendre le steamboat bon tonnage COLUMBUS actuellement de l'autre bord du fleuve. On pourra voir ce bateau à toute heure. Les conditions seront avantageuses. J. VAIRIN & Co, 80, rue Tchoupitoulas.
13 nov

POUR ST. LOUIS ET ALTON.

Le steamer LEXINGTON, capitaine W. Allen, ayant été retenu pour cause de réparation est maintenant à quai et partira positivement aujourd'hui, Samedi, 13 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à BOGERT & HAWTHORN, 62, rue Gravier.
13 nov

POUR ST-LOUIS ET ALTON.

Le steamer LEXINGTON, capt. W. Allen, ayant été retenu pour cause de réparation est maintenant à quai et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
12 nov — BOGERT & HAWTHORN, 62 rue Gravier.

POUR ST. LOUIS—Le steamer supérieur et tirant peu d'eau PREEMPTION, capitaine R. S. Harris, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, sera expédié à un peu de jours pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à
13 nov — J. R. SHAW & Co., 24, rue Poydras.

POUR ST. LOUIS—Le bateau à vapeur fin marcheur, GLAUCUS, capt. Fisk, est actuellement prêt à recevoir du fret pour le lieu susdit et ceux intermédiaires, samedi 13 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. DOANE & Co, 60, rue Poydras.
10 nov

POUR ST. LOUIS—Le steamer bon marcheur GEN. PRATT, capitaine P. J. Casey, est maintenant prêt à recevoir du fret, il a une partie de son chargement arrêtée et sera expédié sous peu.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
6 nov — CHS. DOANE & Co, 60 Poydras.

POUR LE HAVRE—Premier navire partant—Le navire fin voilier de 1ère classe OCONEE, capt. Drew, ayant les trois quarts de son chargement à bord, a besoin de 250 balles pour le compléter. S'adresser à
13 nov — LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR NEW-YORK—Le brick ONECO, capt. Bunker, peut encore recevoir quelques passagers. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.
13 nov

POUR VERA CRUZ—La goélette WATERWITCH, capitaine Arnoux, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 56, Vieille Levée.
13 nov

POUR NEW YORK. Devant partir lundi—Le navire paquebot, fin voilier, YAZOO, capt. Corbell, partira le jour sus-dit sans faute. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à JAMES E. WOODRUFF, 70, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire fin voilier OCONEE, capt. D. Jackson, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à
13 nov — JAMES E. WOODRUFF, 70 Camp.

POUR BALTIMORE.

Le splendide navire TIPPECANOE, capitaine Adams Grey, sera expédié le 26 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
13 nov

POUR BOSTON.

La barque fine voilière CASPIAN, capitaine Billings, ayant la plus grande partie de son chargement engagée sera immédiatement expédiée. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 rue de la Douane.
13 nov

POUR BOSTON.

Le navire de première classe MIDDLESEX, capitaine Grosier, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la presse à coton d'Orléans ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.
13 nov

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe, fin voilier, BERWICK, a besoin de 125 balles pour compléter son chargement et partira sous peu. Pour le fret, s'adresser à
13 nov — LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe TAGLIONI, capitaine Rogers, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira le 1er décembre prochain. Pour la balance du fret ou passage ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à
12 nov — CHEVREMONT & Co 53, Royale.

A VENDRE OU A AFFRETER.

La goélette fine voilière ADA, capitaine Wiley, sera prête à faire ce voyage sous peu de jours elle est recommandée comme fine voilière et en parfait état. Pour les conditions de la vente s'adresser à
J. ROBERT & Co, rue des Magasins.

BARQUE SUZANNE POUR BORDEAUX.

Quelques passagers pourront être encore logés à bord de ce navire qui partira irrévocablement le 20 du courant. S'adresser au capitaine à bord aux quais au haut de la seconde municipalité ou à
N N WILKINSON, 86, Gravier.

POUR LA GUADELOUPE ET LA MARTINIQUE.

La Goélette BOSTON PACKETT partira sous peu de jours pour ces destinations. Pour passage seulement, s'adresser à
8 nov — Ch. DUFOUR, No. 1 Vieille Levée.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire fin voilier de 1ère classe, ROCHESTER, capitaine Owen, ayant tout son chargement à bord partira le 1 du courant pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
6 nov — CHEVREMONT & Co 53, rue Royale.

PAR LE REGISTER.

Succession de Isaac M. Weston.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SAMEDI le treize novembre 1841, à une heure, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 octobre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Isaac M. Weston, décédé, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre ensemble avec les améliorations qui se trouvent dessus, situé au faubourg Franklin de cette ville, et formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Morales, et désigné par le numéro quatre de l'îlet numéro deux, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 16 décembre 1833, et déposé en l'étude de Theodore Seghers, notaire; lequel lot mesure quarante pieds six pouces de face à la dite rue des Champs-Elysées, sur une profondeur de cent six pieds dix pouces et six lignes de face à la dite rue Morales, mesure américaine.

Conditions: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par-devant H. B. Cenas, notaire public.
[illegible] oct

PAR LE MARSHALL.

Rocker et Twitchell vs. le Bateau à vapeur le Tèche, L. N. Verbois capitaine et les propriétaires. C. W. Barry vs. les mêmes.

EN vertu de deux ordres de fi. fa. à moi adressés par l'honorable Thos. N. Morgan, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 18 de décembre 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale.

Le bateau à vapeur le TECHE, ses agrès, apparaux et ameublements saisis pour satisfaire les jugements rendus dans les affaires ci-dessus.

Conditions: comptant.
13 nov — CHS. CLAIBORNE, Marshal.

PENSION ET DEMI PENSION
dirigée par Mme GRANET.
No. 60, rue Toulouse entre Chartres et Royale.

MME GRANET a l'honneur de prévenir le public que son établissement est toujours en pleine activité. Elle espère que ses élèves absentes rentreront le plus tôt possible.
11 nov

ACADEMIE DE DANSE DE LA NLLE ORLEANS.
191, rue St. Louis.

CETTE institution dirigée par MM. Bertrand et Cie. est ouverte. Les leçons de classe auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de 6 à 9 heures du soir. Les leçons particulières seront données pendant le jour soit au domicile des élèves ou à l'académie.

Les pas et figures les plus modernes seront enseignés.
12 nov

COLLEGE DE SPRING HILL.

LA distribution solennelle des prix, précédée de trois jours d'examens publics, aura lieu le lundi 22 novembre, à deux heures de l'après midi, et les vacances s'ouvriront immédiatement après. Le départ pour la Nouvelle-Orléans est fixé à mardi 23 novembre.
12 nov—3

BOSSES en plâtre de Dupuy, pour modèles de dessin, à vendre à bon prix modérés, à la librairie de Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne.

Le cabinet de lecture du sieur Lelièvre vient d'être augmenté d'une grande quantité de ROMANS NOUVEAUX des meilleurs auteurs.

Il reçoit des abonnements aux publications périodiques LA MODE, le JOURNAL DES DEMOISELLES, la REVUE UNIVERSELLE, les ARCHIVES DE DROIT ET DE LEGISLATION et à la CORRESPONDANCE POLYTECHNIQUE.
6 nov

LE soussigné continuera les affaires de commission pour son propre compte. Son Bureau est au No. 12 Front Levée. Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1841.
9 nov—1m — JULES DOSSAT.

AVIS.

CINQUANTE PIASTRES de récompense sont offertes à celui qui remettra entre les mains du shériff ou d'un de ses deputés de la paroisse St-Jean-Baptiste, le blanc nommé JUSTINIEN LAROQUE, évadé de la prison de cette paroisse, où il était détenu par ordre de la Cour Criminelle dans sa séance du 4 octobre dernier.

Paroisse St Jean-Baptiste, 5 novembre 1841.
10 nov—4 — A. LUMINAIS, Shériff.

LIBRAIRIE FRANCAISE, 163, rue Royale. R. ROSE, successeur de E. Fremaux, prévient ses abonnés de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de romans nouveaux des meilleurs auteurs, livres élémentaires, et un joli choix de livres de prières, papier, registres et fournitures de bureau, etc etc.
11 nov—3

AVIS—Les personnes qui désirent prendre pension ou se faire servir chez elles, ou envoyer chercher sima[illegible] pourront le faire à des prix très modérés, en s'adressant rue Toulouse No. 27.
10 nov—5

LA Goëlette BOSTON PACKET, avant été vendue de jour, les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la susnommée Goëlette, sont invitées à présenter leurs comptes pour être payés chez M. W. H. Fuller, avant le sixième jour qui suivra la publication présente, faute de quoi ils ne seront plus reconnus. Nouvelle Orléans, le 6 novembre 1841.
8 nov — C. DUFOUR.

AGENCE DE PRODUITS DE L'OUEST.

M. ROBITAILLE, No. 77, rue du Commerce, offre ses services aux acheteurs et aux vendeurs. Ses grandes connaissances dans ce genre de commerce lui permettent d'offrir au public toute espèce de garantie dans ses prix.

Conditions: Pour les vendeurs 1 pr. ct., pour les acheteurs 1 1/4 pour cent net sur les commissions. 1 oct

AVIS D'ENCAN.

H. J. DOMINGON, prévient ses amis et le public qu'à partir de Mardi prochain 2 Novembre, il tiendra encan de groceries etc. rue du Canal face à la Levée, tous les jours mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine, à 10 heures précises.

M. Henry Legendre est autorisé par lui à faire ses ventes.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1841. 30 oct—1m

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de former une société spéciale pour la construction et l'entretien des maisons, tombeaux et édifices publics.

Les personnes-capes qui viennent d'établir avec les principaux fournisseurs de matériaux leur permettent d'offrir un immense avantage à tous nos propriétaires.
J. N. DEPOUILLY, ERT. GOUDCHAUX.
S'adresser provisoirement à l'atelier, rue Conti No. 121, maison des bains.
26 oct—1m

AVIS—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de Richard S. Risley sont priées de s'adresser au soussigné sans délai, comme aussi celles qui doivent à cette succession voudront bien venir s'acquitter immédiatement.
JOHN W. ANDREW, exécuteur, 26, rue de la Commune.
1er nov—1m

CHANGE sur New-York.—Traites à vue, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis.
9 n

A LOUER—Plusieurs bureaux à la Bourse des Marchands. S'adresser à W. T. RAYNAL, Secrétaire.
3 nov—3

500 PANIERS huile d'olive superfine en magasin et à vendre, par les soussignés, à un prix très modéré. PELLAIN, BELLOCQ & DECELOS, 16, rue St. Louis.
1 nov

UN pensionnat [illegible] pour les familles.—Mme Rebbé [illegible] demande au No. 118, rue Royale, [illegible].
3 nov—15

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu aujourd'hui à 10 heures à leur magasin d'encan un grand assortiment d'habillemens confectionnés.
13 nov

PAR J. LEVY.

A MIDI aujourd'hui, samedi, 13 novembre 1841, à la Bourse St. Louis, il sera vendu, La mulâtresse CATHARINE, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. 13 nov

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi 13 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No. 19, rue Conti. 4 caisses mousseline [illegible], nouveaux dessins, [illegible].

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi, 13 du courant, à 10 heures du matin, rue du Canal, entre les rues St Charles et du Camp, pour le compte de qui il appartiendra: 27 sacs café de Rio légèrement avarié.

PAR E. TASTET.

IL sera vendu Samedi, 13 du courant, à 10 heures du matin, en face de la rue du Canal entre les rues Magasins et Levée. 37 barils ciment. Conditions comptant.
11 nov

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mardi, 16 du courant, à 11 1/2 heures du matin, à l'encoignure de la rue St [illegible] et Champs Elysées: Le fonds d'un cabaret et grocerie, avec le privilège de garder la maison à raison de quinze piastres par mois; la licence est payée jusqu'au 1er janvier prochain; ce qui sera vendu ensemble.

Aussi, au même lieu, un dray et un cheval avec ses harnais.

Conditions, à la vente.
11 nov

PAR R. B. SYKES.

Vente de quincaillerie et coutellerie.

IL sera vendu mercredi, 17 du courant, à 10 heures du matin, au magasin de MM. Alexander Heron & Co., encoignure des rues Natchez et Magasin, à partie de leur magasin de quincaillerie et de coutellerie composant en partie de:

Fusils simples et doubles, pistolets, limes, ciseaux, mortaises et bocs d'âne, couteaux à dessins, louches, rasoirs, tarrières, haches, marteaux, ferblanterie et autres, etc. &c.

Aussi—Un grand assortiment de livres et effets d'étude.

Conditions—Au-dessous de $ [illegible] comptant, de $ [illegible] à $300 4 mois, au-dessus de $300 6 mois, endossés.

PAR R. B. SYKES.
Succession de F. A. Moore

MERCREDI, 24 du courant, à 10 heures en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, et sous la direction de M. G. Billman, curateur de la dite succession En Stone, il sera vendu à l'encoignure des rues Lafayette et Nouvelle Levee, les biens meubles appartenant à ladite succession consistant en: Eau de vie, grenadine, liqueurs, cigares, de caisses de table et rasoirs, 10 volumes, 1 montre d'or, une épingle [illegible].

Conditions comptant.

PAR H. J. DOMINGON.

Vente positive sans réserve pour cause de départ.

IL sera vendu samedi 20 novembre, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

Deux maisons et deux lots de terre situés dans le faubourg Marigny, un d'eux formant l'encoignure des rues Bagatelle et Bons Enfants, mesurant 34 pieds sur la rue Bagatelle, et 84 pieds 6 pouces sur la rue des Bons Enfants, lequel lot est une maison briquetée entre poteaux, divisée en 4 appartemens, double cuisine, puits &c. avec une entrée sur les deux rues.

L'autre lot près du ci-dessus, mesurant 30 pieds 6 pouces sur la rue Bagatelle sur une même profondeur sur lequel est une maison de 4 appartemens, double cuisine, avec cave, un puits, &c.

Conditions, moitié payable [illegible] comptant, ou en maison, la balance à [illegible] 3 mois, [illegible] endossés portant hypothèque [illegible] actes de vente pardevant W. Y. Lewis notaire public aux frais des acquéreurs. Les billets devront être remis 5 jours après la vente.

CONSIGNATIONS DU NORD, EN DEBARQUEMENT.
PAR J. A. BEARD & co.

IL sera vendu mercredi dix sept du courant, et le suivant, à 10 heures et demie, au magasin à l'encoignure des rues de Lampe et Natchez.

Une consignation de MARCHANDISES consistant en QUINCAILLERIES Haches—[illegible] outils de charpentiers, de navires, outils à [illegible], charrues de Howard, Nos. 3, 4 et 5, charrues à [illegible], chaussures, etc.

CHAPELLERIE—Chapeaux ras à poil et en soie extra fins etc., etc.

MEUBLES, ottomanes, sofas fins et communs, etc., douzaines chaises de différentes qualités.

MARCHANDISES DIVERSES—[illegible] caisses pâtes, caisses; 7 1/2 pipes eau de vie de Cognac, et 15 barils de 10 barils mélasse, fruits au vinaigre, anchois, sirop, poivres, Ketchup, bottes, souliers, parapluies, etc., etc.

Et le même jour à midi:
3 pianos forte à six octaves, de manufactures de [illegible].

Toutes ces marchandises sont fraîchement reçues et sans réserve.

Le public pourra les examiner la veille de la vente. Conditions, comptant.

PAR H. J. DOMINGON.

SAMEDI prochain 13 du courant, à midi précis, il sera vendu, rue Madison No. 17: Le fond d'un Café et Cabaret, consistant en billard, tables, chaises, lits, verreries et boissons, batterie de cuisine, &c. &c.

Conditions à la vente.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Samedi, 13 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, du décret mentionné, [illegible].

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, samedi 13 du courant, [illegible].

Vente par Coin de [illegible] Avis aux Marchands de la ville et de la campagne.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu lundi prochain, 15 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, [illegible], sans réserve:

Le plus bel assortiment de marchandises sèches qui ait encore été offert à l'encan, [illegible].

Conditions, à la vente.
11 nov

LIVRES! LIVRES!! LIVRES!!!
PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 13 du courant, à 4 heures après midi, à son magasin d'encan, encoignure St Louis et Chartres, il sera vendu une belle et riche collection de livres FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOLS, ITALIENS, de premier choix par un amateur, qui se retire des affaires pour cause de départ. Les catalogues seront prêts jeudi prochain.
10 nov

PAR M. BARNETT &c.
Henry Tete contre ses créanciers.

IL sera vendu lundi le 15 du courant, à 10 heures du matin, à la maison de la Levée No. 11, entre les rues Bienville et la Douane, en vertu d'un ordre émané de l'honorable Cour de District pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 octobre 1841, [illegible] d'Henry Tete, syndic de ses créanciers, partie de l'actif abandonné par ledit insolvable à ses créanciers, [illegible] coffre fort.

Conditions: comptant.
10 nov

TERRAINS DANS LA MUNICIPALITÉ,
PAR J. A. BEARD & CO.

IL sera vendu sans réserve, samedi 20 du courant à midi à l'Arcade de Banks,

Deux beaux lots de terre portant les Nos. 11 et 12 de l'îlet borné par les rues du Canal, Robertson, [illegible] et Claiborne, ayant un lot de l'encoignure de la rue Robertson mesurant 30 pieds 9 lignes de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

Conditions: $200 comptant. L'acquéreur assumera le paiement de 3 billets de $ [illegible] payable les 15 janvier 1842, 15 juillet et 1842 et 15 janvier 1843 [illegible] mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public aux frais de l'acquéreur.

PAR J. LEVY.

IL sera vendu à midi, Samedi prochain, 13 du courant, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,

Le brick doublé en cuivre K NAWA, construit en février dernier, du port de 174 tonneaux avec tous les grèments et apparaux, actuellement dans le port de la Levée entre les rues [illegible]. L'inventaire peut en être vu à bord ou chez le capitaine.

Conditions—1/3 comptant, 1/3 à trois mois et 1/3 à 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

PAR HEWLETT & SENAS.

Vente de la succession [illegible].

IL sera vendu le mardi 16 [illegible].

Une grande quantité de [illegible] et chaises, [illegible] marbre, cuivre, [illegible].

Aussi une quantité de quincaillerie et de [illegible]. Plusieurs grilles de Berlin et [illegible].

Conditions: [illegible] endossés à la satisfaction de l'acquéreur.
2 nov—4, 9, 10 et 16

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu Samedi, 20 novembre 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, ayant 100 pieds de face à la rue St Antoine [illegible], entre les rues d'Amour et des Bons Enfants, [illegible] distributions de la manière suivante: [illegible] Face à la rue, est une maison [illegible], ayant deux beaux appartemens, cuisine et toilette; ce lot récemment rapporté.

20. Entre cour et jardin, en partie sur le terrain de la maison susdite, est une grande maison [illegible], ainsi que quatre appartemens, cabinet d'écurie, [illegible], avec grilles et cloisons et de plus, de [illegible].

Le fond du terrain est planté [illegible], avec le puits [illegible].

Nota—Dans la salle il y a un un superbe bien [illegible] des bancs rembourrés et recouverts, [illegible], leurs fourneaux, [illegible].

Conditions—1/3 comptant; et le surplus à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à la satisfaction et [illegible] jusqu'à parfait paiement.

Les personnes qui désirent faire une [illegible] sont invitées à examiner cette propriété avant la vente.
12 nov—19, 16, 9 et 20

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 12 octobre 1841, il sera vendu, le mardi 23 novembre courant, à 10 heures du matin à l'encoignure des rues Bienville et de la Victoire.

Un lot de meubles, meubles et batterie de cuisine, abandonné à ses créanciers par Philippe Guenon.
2 nov 13 et 23

PAR P. E. TRICOU.
Succession de Anne Amélie Auth

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 2 novembre 1841, il sera vendu, le lundi 15 novembre 1841, à onze heures du matin, rue droite du fleuve, à la résidence de [illegible], tous les mobiliers appartenant à la succession de Anne Amélie Auth.

Conditions: comptant.

PAR P. E. TRICOU.

Deveaux & Doussat contre leurs créanciers.

IL sera vendu le mardi 16 novembre 1841, [illegible], rue Toulouse entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, en date du 23 septembre 1841, les meubles [illegible] ses créanciers par John Doussat.

Conditions comptant.

TABAC en feuilles—Quelques boucauts en feuilles, en magasin et à vendre par
1 nov — KOHN, DARON & Co. 96, Bienville.